



Contrats generali regard et livret d'epargne retraite: resilier

Par **enora2311**, le **19/07/2012** à **10:48**

Bonjour, rn j'ai appris au décès de ma maman que j'étais beneficiaire de son assurance vie chez generali (agent demarcheur a domicile) rnsa conseillere m'a donné un rdv pour me remettre le cheque. rn ainsi, elle m'a expliqué qu'il serait bien de placer cette somme comme je ne suis pas mariée mais en couple pour protéger mon conjoint au cas ou il m'arriverait quelque chose. rn elle m'a propose un nouveau rdv pour m'informer. rna ce rdv elle m'a proposé le contrat REGARD et un livret d'epargne retraite. elle m'a dit qu'avant un an je ne pouvais rien récupérer. rn ayant eu un bébé, j'ai diminué mon temps de travail et de ce fait mes revenus. je suis en difficultés. j'ai appelé ma conseillere qui m'a laisse un message sur mon fixe alors qu'elle avait mon portable. elle me dit qu'elle me rappelle le lendemain elle ne l'a jamais fait..... rn j'ai écrit a generali en mars qui m'a répondu: impossible avant juin (un an de mes contrats). fin mai j'ai renvoyé un recommandé dans ce sens. aucune uite. j'ai telephoné: demande enregistrée de cesser les prelevements mais rien de ma demande de recuperer l'argent. en fait trace sur le précédent courrier ils m'ont dit ok, on fait ca. rn 15 jours: aucune nouvelle... je rappelle: vous devriez avoir reçu des documents a nous renvoyer "je n'ai rien eu".... ok ils les renvoient. 15 jours rien: je rappelle.... "on vous les envoie par mail je leur précise que c'est urgent car j'ai des depassements d'honoraires médicaux a payer. rn je renvoie en recommande avec A/R le lendemain.... fin juin rn hospitalisée 1 semaine: les depassements d'honoraires et je n'ai pas la somme... l'hôpital devra attendre avant d'encaisser le cheque.... rn j'appelle hier, lendemain de ma sortie, pour decouvrir l'arnaque... rn "madame, en effet, la somme n'a pas encore ete versée mais vu le montant vous n'irez pas bien loin" me dit il en riant ! rn je lui dis "ok, si 1000 et quelques euros c'est rien pour vous, c'est important pour moi"... et là " a non c pas 1000 mais 75e qu'on vous rembourse!" rn il est incapable de m'expliquer. je suis en colere et lui dis que vu la somme versée, je vais prendre un avocat ou contacter un organisme de consommateurs. il me repond de recontacter la conseillere. pas de

reponse de sa part, juste 1 sms: "vous m'avez mal comprise, je vous ai dit et votre ami est témoin qu'en cas de difficultés, vous pouviez suspendre les versements et les reprendre plus tard. cordialement".rnje demande qu'elle me rappelle: plus rien. quel recours sur plus de 1000e?rnmerci

Par **chaber**, le **19/07/2012 à 17:54**

bonjourrrnquel est exactement le type de contrat souscrit?

Par **generali**, le **23/07/2012 à 11:49**

Bonjour Madame,rnrnAfin de vous apporter une réponse personnalisée, pourriez-vous nous adresser vos coordonnées personnelles ainsi que les numéros de vos contrats Regard et Epargne retraite à l'adresse email du Service Réclamations de Generali : servicereclamations@generali.fr ? Une réponse vous sera apportée dans les plus brefs délais.rnrnCordialement.rnrnService Réclamations – Siège de Generali Francern
<http://www.generali.fr>